



BREVET PROFESSIONNEL

Aménagements Paysagers

(B.P. – A.P.)

En alternance ou en formation continue

Durée

En alternance : 800 heures réparties sur 2 ans.

En formation continue : 1000 heures en centre et 12 semaines en entreprise

Dates

Septembre à juin

Horaires

8h30-12h00 & 13h30-17h00

Lieu

Campus Provence-Ventoux
CFPPA
310 chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS

Mode de financement et tarif

Nous contacter.

Campus Provence-Ventoux CFPPA

310 chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS

Tél. 04 90 60 80 90
cfppa.carpentras@educagri.fr
<https://www.epl.carpentras.educagri.fr>
<https://cfppaprovenceventoux.fr>

Consulter nos indicateurs de résultat sur notre site internet.

Le travail et les métiers

L'ouvrier paysagiste **hautement qualifié** aménage, entretient les espaces paysagers, parcs et jardins publics ou privés.

Le BP AP permet l'acquisition de **compétences professionnelles** dans l'**organisation, l'animation et la réalisation de chantiers**.

Le diplôme permet d'entrer directement dans la vie active en devenant ouvrier paysagiste spécialisé, avec des fonctions de chef d'équipe en fonction de l'expérience et de l'autonomie acquise en entreprise de travaux paysagers, collectivité territoriale...

Les titulaires du BP AP peuvent envisager une poursuite d'étude complémentaire, voire supérieure : Certificat de spécialisation Constructions Paysagères (niveau 4), BTSA Aménagements Paysagers (niveau 5).

Les objectifs pédagogiques

- ◇ C 1. Se situer en tant que professionnel de l'Aménagement Paysager
- ◇ C 2. Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement
- ◇ C 3. Réaliser des travaux d'entretien des végétaux
- ◇ C 4. Réaliser des travaux de mise en place de végétaux
- ◇ C 5. Mettre en place des infrastructures
- ◇ C 6. Réaliser l'installation d'un réseau d'arrosage automatique *au choix*
- ◇ C 6. Construction, réhabilitation de murets en pierre sèche.

Public concerné et modes de financement :

- Public jeune ou adulte (demandeurs d'emploi ou salariés)
Contrat de professionnalisation ; Contrat d'apprentissage ; CPF-PTF (Compte Personnel de Formation de Projet de Transition Professionnelle) ; Plan de Développement des Compétences ; Compte Personnel de Formation (CPF).
- Modalités d'accès :
Recrutement sur dossier. Les demandes d'admission ne se font pas par l'établissement d'origine mais **directement par le candidat** qui prend contact avec le CFPPA Provence-Ventoux qui lui adresse un dossier de candidature.

Les prérequis

Satisfaire au positionnement d'entrée.

Les conditions d'entrée

Avoir 1 an d'expérience professionnelle,

Etre titulaire d'un CAP (ou diplôme homologué de même niveau) ou avoir suivi un cycle complet de BEP ou classe de seconde générale.

Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques mobilisées s'appuient sur des mises en situation professionnelle en lien avec la didactique professionnelle, qui permettent d'appliquer des méthodes actives et participatives pour permettre à chaque apprenant de maîtriser les gestes professionnels et de faire le lien avec les apports théoriques faits lors des séances de formation. L'équipe pédagogique renforce et axe ses apprentissages sur l'autonomie, l'engagement dans le travail, les techniques professionnelles et la capacité à réagir dans une situation ou une régulation.

 **Le CFPPA Provence-Ventoux est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Notre référent handicap se tient à votre disposition pour étudier les possibilités de compensation, d'aménagement, en fonction de votre situation. Vous pouvez contacter Mme Armelle PERRI : armelle.perrri@educagri.fr**

Contact : Delphine Larché / 04 90 60 80 90
delphine.larche@educagri.fr

Le contenu de la formation

Unités Capitalisables / Capacités globales	Capacités intermédiaires	Situations professionnelles
UC1 : Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager	C11- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant	Identification des caractéristiques et les interactions sol-plante-milieu-climat en faisant des propositions de choix techniques Identification des composantes de l'écosystème et des interactions entre les espèces dans leur environnement Identification des services éco systémiques et la nature des impacts négatifs de l'activité en faisant des propositions de choix techniques en optimisant les fonctions écologiques
	C12- Se positionner en tant que professionnel dans le milieu du paysage	Contextualisation de l'activité professionnelle de l'aménagement paysager Construction d'une position professionnelle
UC2 : Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement	C21-Préparer le travail pour un chantier	Diagnostic du chantier et de son contexte Planification du chantier Approvisionnement du chantier
	C22-Coordonner le travail sur le chantier	Organisation, répartition du travail et distribution des consignes sur le chantier Réalisation et supervision du chantier dans le respect de la sécurité des personnes et de l'environnement
UC3 : Réaliser des travaux d'entretien de végétaux	C31-Réaliser des travaux de taille liés à la conduite du végétal	Diagnostic du végétal Identification des besoins du végétal pour définir son choix d'intervention Réalisation de la taille dans le respect du développement et la croissance du végétal dans son contexte
	C32-Réaliser des travaux de protection et d'amélioration des sols et de protection des végétaux	Diagnostic de l'état des sols et des végétaux Réalisation des interventions de maintien et d'amélioration du sol et des végétaux dans une perspective agro écologie
UC4 : Réaliser des travaux de mise en place des végétaux	C41-Réaliser des travaux de plantation	Composition végétal : choix, positionnement, densité Implantation de végétaux à partir d'un plan dans une perspective agro écologique
	C42-Réaliser des travaux de végétalisation par semis	Prise en compte du contexte et la commande Implantation d'un couvert végétal à partir d'un plan dans une perspective agro écologique
UC5 : Mettre en place des infrastructures	C51-Réaliser des murets et des escaliers	Prise en compte du contexte et la commande à partir d'un plan Préparation du sol et des bases de l'ouvrage Construction de muret et/ou d'escalier paysagers dans une perspective de durabilité
	C52-Mettre en place des revêtements	Prise en compte du contexte et la commande à partir d'un plan Préparation du sol et des bases de l'ouvrage Pose des revêtements (pavage, dallage...) dans une perspective de durabilité
UC6 UCARE 1: Réaliser l'installation d'un réseau d'arrosage automatique	C61-Monter les éléments du réseau d'arrosage automatique	Prise en compte du contexte et la commande à partir d'un plan Définition d'une stratégie d'intervention : choix des modes opératoires et organisation de chantier
	C62-Piloter un réseau d'arrosage automatique	Réalisation des réglages du système de d'arrosage Programmation de l'installation
UC6 UCARE 2: Construire des murets en pierre sèche	C61-Préparer le chantier	Prise en compte du contexte et la commande Préparation du sol et des bases de l'ouvrage
	C62-Réaliser la construction de l'ouvrage	Construction du ou des murets en pierre sèche

Modalités d'évaluation

Evaluations en situations professionnelles, pratiques avec oral d'explicitation.
Des évaluations pratiques peuvent être validées en entreprise.

Validation de la formation

Le candidat ayant validé les 7 blocs de compétences se verra attribuer le BP Aménagements Paysagers, diplôme du Ministère de l'agriculture de niveau 4 (Fiche RNCP n° 34214).
Dans le cadre d'une validation partielle, les UC sont acquises pour une durée illimitée.

IMPORTANT : Le candidat devra s'acquitter d'une participation pour les services connexes (cours photocopiés remis en propriété aux stagiaires, fournitures en papeterie et impressions pour dossiers professionnels en plusieurs exemplaires, carnets de liaison, ...)